

La JAB s'engage dans une attitude bienveillante : L'intention claire de l'association JAB, du directeur et de toute son équipe d'encadrement est de construire des relations de qualité basées sur la liberté et le respect de chacun et de son prochain. Cet effort d'éducation, basé sur l'amour fraternel et nos valeurs bibliques, met un point d'honneur au respect de la liberté individuelle mais il est aussi garant d'une construction de liens authentiques et vivants.

Dans chaque camp, les responsables de la JAB s'engagent à respecter les objectifs suivants :

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des participants afin de les valoriser et de les aider à s'épanouir, individuellement et socialement.
- Accompagner les jeunes face à la complexité de la société, du multimédia et des réseaux sociaux.
- Développer les comportements de respect des personnes, des biens et de l'environnement naturel.
- Permettre une découverte et un partage du message biblique.

INSCRIPTIONS : Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée et sont considérées comme définitives. Pas de réservation possible.

PAIEMENT : Des arrhes de 75 € par participant seront réglées en ligne au moment de l'inscription et le solde sera réglé avant le début du séjour, par chèque libellé à l'ordre de **Jeunesse Action Biblique**.

INFORMATIONS SPECIFIQUES AU CAMP : Un courriel de confirmation vous sera envoyé dans les meilleurs délais suite à votre inscription. Environ un mois avant le début du séjour, vous recevrez les compléments d'informations (notamment la liste d'affaires) pour bien préparer le séjour de votre enfant.

AGE INFÉRIEUR : L'âge inférieur indiqué pour un camp s'entend comme âge révolu.

DROIT A L'IMAGE : En veillant au respect de chaque personne, la JAB utilise dans ses supports de communication (papier, vidéo et internet) toute photo, séquence audio ou vidéo, prises durant l'un de ses séjours, **et cela sans qu'aucune contrepartie financière ne puisse être exigée**.

BONS CAF OU CHEQUES VACANCES : Le directeur du camp remplira le formulaire CAF à la fin du séjour de l'enfant et le remettra directement à la CAF de leur domicile. Seuls les mineurs peuvent bénéficier des bons CAF. Si votre CAF passe par le dispositif VACAF, signalez-le rapidement au directeur.

Les chèques vacances ANCV sont acceptés sans aucune restriction.

RESERVES EVENTUELLES : En cas de force majeure, la JAB se réserve le droit d'annuler un séjour ou de modifier le présent programme, sans que les participants ne puissent réclamer davantage que le remboursement des sommes versées.

REMISE FAMILLE : Pour l'inscription attestée de plusieurs enfants d'une même famille dans les camps JAB France : remise de 5% pour 2 enfants, 15% pour 3 enfants, 20% pour 4 enfants, 25% pour 5 enfants. **La réduction famille s'appliquera sur le montant total du camp.**

AUTRES AIDES : Le directeur du séjour peut fournir un justificatif du prix du camp sur simple demande. Des modalités de paiement peuvent être étudiées avec le directeur au moment de l'inscription.

ASSURANCES : La JAB est assurée en responsabilité civile pour les dommages corporels et matériels, en cas de faute de l'association, mais ceci ne couvre pas toutes les éventualités. Chaque campeur doit être personnellement couvert par une assurance intégrant une assistance pour la pratique de sports et d'activités de loisirs. Un justificatif d'assurance extra-scolaire vous sera donc demandé.

VOYAGES : Ils sont à la charge des familles et ne dépendent pas des organisateurs du camp. Cependant, pour les camps aux Contamines, des voyages groupés pourraient être organisés depuis Etupes (25), Lyon (69) et Grasse (06), en fonction du nombre d'inscrits. Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester rapidement auprès du directeur du séjour.

FRAIS D'ANNULATION : Attention, les arrhes ne sont pas remboursées si le désistement n'est pas sérieusement motivé ou s'il intervient à moins d'un mois du séjour.

PROTECTION ET TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL : La JAB France se conforme strictement aux lois en vigueur sur la protection de la vie privée et des libertés individuelles. Aucune information personnelle n'est collectée à votre insu. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Les courriels, les adresses électroniques ou autres informations nominatives ne font l'objet d'aucune exploitation et ne sont conservés que pour la durée nécessaire à leur traitement.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Ce droit s'exerce par voie postale, en justifiant de votre identité, à l'adresse suivante :

Jeunesse Action Biblique

174 rue Jean Voillot 69100 VILLEURBANNE

Pour toute question sur la protection des données personnelles, vous pouvez nous contacter [via le formulaire de contact sur notre site internet](#).

Le cas échéant, vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL (www.cnil.fr).